



# Rencontre avec le MELCCFP

**Mercredi, 25 février 2026 - Hôtel Mortagne,  
Boucherville**

**Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faunes et Parcs**

**Québec**

## L'innovation au service des professionnels de l'environnement

À la veille de son Colloque 2026, le comité de l'exercice de la pratique de l'AQVE organise une session d'information avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) lequel présentera une conférence exclusive portant sur les accomplissements marquants de l'année 2025 du MELCCFP et les grands chantiers à venir pour 2026.

Cette conférence stratégique mettra notamment en lumière l'évolution de la mise en place des critères réglementaires reliés aux contaminants émergents, incluant les PFAS et l'amiante, ainsi que d'autres enjeux au cœur des préoccupations actuelles du domaine de l'évaluation et de la vérification environnementale.

Ce rendez-vous est donc un incontournable pour mieux comprendre les orientations ministérielles et anticiper les changements réglementaires à venir et d'avoir une vision claire des priorités gouvernementales. Cette activité est gratuite et s'adresse à tous les professionnels et intervenants de l'environnement qui sont interpellés par les changements réglementaires.

### Détail de l'activité

**Date : Mercredi, 25 février 2026, 15h00 à 16h30**

**Lieu : Hôtel Mortagne, Boucherville, 1228 Rue Nobel, Boucherville (Québec)**

**Accessibilité : Ouvert à tous**

**Prix : Gratuit (inscription obligatoire)**

**Inscription**

#### Informations complémentaires:

- La participation au Colloque 2026 de l'AQVE n'est pas obligatoire pour participer à cette activité.
- L'inscription à cette activité ne donne pas d'accès au Colloque 2026 ni au Tailgate de l'AQVE.
- L'inscription Colloque 2026 de l'AQVE s'effectue en utilisant le lien suivant : [Colloque2026](#)

L'association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est un organisme de certification de personnes lequel est reconnu par le Conseil canadien des normes (CCN).



L'AQVE délivre les agréments suivants pour la réalisation d'études environnementales :

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)



L'AQVE délivre également une certification qui s'adresse aux techniciens œuvrant dans le domaine environnemental:

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)